CRISE

Septembre 2025 - n°39

■ L’Assemblée générale

éditorial

Quand on discute, il y a toujours plusieurs avis et c'est une bonne chose, *à condition qu'on en arrive à des contradictions.* Ce n'est pas le point de vue dont on a l'habitude, car la plupart du temps on considère qu'il faut bien trouver un dénominateur commun, qu'il faut bien se mettre d'accord sur quelque chose.

Sauf que pour être d'accord, il faut auparavant *ne pas avoir été d'accord.* Sinon, cela veut dire qu'on n'est pas allé au fond des choses, qu'on ne s'est pas engagé suffisamment soi-même dans la discussion.

La démocratie, ce n'est pas le nivellement par le bas, l'écrasement des opinions des uns et des autres. C'est au contraire le débat *pour poser les nuances, les différences, les contradictions, et ainsi avoir la base pour prendre position de manière productive.*

La démocratie réelle centralise les opinions, leur donne sens en déterminant quelle est la tendance juste, quelle est la tendance erronée. C'est le contraire de la démocratie bourgeoise qui *annule* les opinions en les unifiant de manière artificielle dans des institutions dont la substance est l'oppression du peuple.

Mai 68, c'est un verrou qui est brisé et la parole qui se libère, à l'échelle d'une société. La société française en a été profondément changée et plus rien ne sera comme avant par la suite sur le plan culturel, sur le plan des idées.

Au niveau social, les accords signés ont permis une augmentation de 35 % du revenu minimum et de 10 %-20 % pour le reste des travailleurs. Les conditions de travail ont été améliorées, des comités d'entreprises ont été mis en place, le droit de grève a été renforcé.

Néanmoins, toutes les négociations ont été menées par les syndicats, qui initialement étaient pourtant opposés à mai 68 (surtout la CGT). Les Assemblées générales sont restées locales et n'ont pas choisi de former de réelles entités autonomes (pour se fédérer ensuite) comme lors de la grève des mineurs en 1948. Ce sont les « comités d'action » qui ont surtout compté.

En mai 1936, on a eu un équivalent des Assemblées générales, mais uniquement pour organiser le cadre des grèves joyeuses. Il s'agissait aussi d'appuyer le gouvernement dans ses négociations face au patronat.

En 1948, les mineurs ont fait grève en étant organisés dans le cadre syndical (la CGT), mais l'ampleur était telle que cela prenait pratiquement la forme d'une Assemblée générale. *Ce fut la première expérience réelle d'une grève politique de masse, avec comme objectif d'imposer le point de vue populaire.*

En mai 1968, les Assemblées générales ont appuyé la tendance générale du « joyeux bordel » et ont existé seulement parallèlement aux négociations. Elles n'ont pas assumé, là encore, de commander la société.

Mai 1968 en France

En mai 1968, la société française implose : la jeunesse en a assez. Elle éprouve un malaise généralisé dans une société repliée sur elle-même, complaisante avec tous les conservatismes, obséquieuse devant les puissants.

Le mouvement étudiant de mai 1968 a été d'une richesse créative immense. Il a été épaulé pour cela par toutes les organisations révolutionnaires, dites « gauchistes », qui ont apporté leur détermination, leur savoir-faire, leur culture, leurs initiatives.

L'un des slogans connus est « Sous les pavés, la plage », car les rues parisiennes avaient été dépavées afin que les étudiants puissent disposer de projectiles à lancer contre les forces de l'ordre.

Ce fut également le retour du slogan « CRS SS » utilisé pour la première fois en 1948 durant la grève des mineurs pour dénoncer l'ultra-violence de la répression.

Mais il n'y a pas que les étudiants parisiens qui se sont mis en mouvement, même si ce sont eux qui ont lancé le mouvement, au tout début du mois.

À partir du 13 mai, les travailleurs de toute la France se mettent en mouvement et déclenchent une grève générale. 10 millions de travailleurs sont finalement en grève, dont 3,5 millions d'ouvriers.

Les Assemblées générales ont été extrêmement nombreuses, surtout dans les universités, mais également dans les lieux de travail, en particulier les usines.

Ce n'est pas tout. Avoir un avis, c'est bien, encore faut-il qu'il compte. Et le seul endroit où l'avis du peuple compte, c'est l'Assemblée générale.

Pourquoi ? Parce qu'une Assemblée générale est un rassemblement populaire, qui exprime donc une force sociale.

Il ne s'agit pas seulement de savoir que c'est un lieu de revendications – c'est aussi et surtout un lieu de prise de conscience.

C'est pourquoi la révolution russe de 1917 s'est fondée sur les Assemblées générales – voilà la traduction réelle du mot « soviet ».

Et tous les mouvements révolutionnaires ont par la suite maintenu ce fil rouge des Assemblées générales, des « Conseils » rassemblant les travailleurs d'un endroit pour qu'ils débattent, choisissent et décident.

L'Assemblée générale, c'est l'expression du peuple par le peuple, ce sont les choix du peuple par le peuple, c'est le principe même de la démocratie, qui devrait se généraliser partout pour conduire les destinées de tous les pays.

Nous appelons à consulter, en Belgique et en France, les sites **vivelemaoisme.org** et **materialisme-dialectique.com.** ▪

L’Assemblée générale

Le peuple est d’une *immense créativité* et lorsqu’il se met en mouvement, il sait tout faire. La forme qu’il a choisi, au cours du 20e siècle, pour donner libre cours à son élan, c’est l’Assemblée générale, le Conseil, le Comité populaire.

Cette forme est valable, bien sûr, au 21e siècle. De quoi parle-t-on ? Il s’agit *du rassemblement de l’ensemble des travailleurs d’une entreprise, d’une rue, d’un quartier.*

La réunion de ces travailleurs dans un même lieu forme une Assemblée, et celle-ci s’accorde une portée générale. Comme elle rassemble tout le peuple localement, alors le peuple peut tout décider localement.

C’est l’établissement de la démocratie, réelle, par la base. L’Assemblée générale se considère ainsi comme *souveraine* et en mesure de prendre des décisions devant être appliquées.

On n’est pas simplement dans une grève, avec des revendications. Il peut y avoir un contexte de grève, il peut exister des revendications, et le plus souvent c’est le cas. Néanmoins, cela va bien au-delà.

On est, en effet, dans une situation où les travailleurs se considèrent comme légitimes, car ils réalisent leur union la plus large.

Les rassemblements concentrent les gens venus de différents bassins dans la ville-centre. La cible des cortèges est directement les organes de pouvoir de l’État : sous-préfecture, procureur, police… Dès lors, les violences opposent la police (notamment les CRS) aux masses, dans des batailles rangées où chaque camp a des objectifs. C’est le contrôle de la ville qui devient l’enjeu.

Finalement, le gouvernement renforce la répression. Il autorise les forces de l’ordre à « se défendre après les sommations réglementaires ». Les préfets « auront le droit d’interdire toute réunion, même privée » et « les étrangers participant aux manifestations actuelles seront tous expulsés, quelle que soit la durée de leur séjour et leurs attaches en France ». L’armée intervient également, avec des blindés.

La fin de la grève.

Les mineurs ont su faire progresser leur mouvement. Ils ont cessé la production, se sont rassemblés pour discuter et faire des choix. Ils ont fait le choix de protéger la grève, d’aller jusqu’à bouleverser le quotidien des gens. Enfin, ils ont assumé la violence ciblée contre l’Etat.

Au bout de quatre semaines de grève pourtant, le travail reprend dans certains puits, même si la grève est alors encore largement majoritaire. Au bout de cinq semaine, la reprise du travail s’accélère finalement. La septième semaine, le travail a repris à 90 %. La CGT appelle, la mort dans l’âme, à la reprise du travail.

Ce fut une défaite. Mais ce fut la découverte de la grève politique de masse. Lorsqu’une grève est portée par l’ensemble du peuple, elle dépasse le cadre du travail pour atteindre le niveau de la vie quotidienne.

C’est alors ce qu’on appelle la politique. L’union à la base des travailleurs, le dépassement du cadre imposé par le capitalisme – telle est la voie.

La deuxième semaine, la grève touche le quotidien des gens.

A partir de la deuxième semaine de grève, l'État montre les dents. Dans les régions où les mineurs sont moins nombreux ou moins bien organisés, les CRS tentent de reprendre les carreaux, c'est-à-dire les installations à la surface des mines. Les mineurs renvoyés chez eux retournent peu à peu au travail.

Ailleurs, la grève continue en dépit des CRS. Le syndicat décide d'une grève de vingt-quatre heures des services de sécurité des cokeries et des mines. Le gouvernement répond par la force, pour reprendre les fosses, remettre la sécurité et pousser à la reprise du travail. Contre cela, les mineurs annoncent alors la grève illimitée de la sécurité.

La troisième semaine, le peuple des mines cible l'Etat.

Les mineurs décident de monter d'un cran. Ils sortent des fosses et des cités minières pour se rassembler. Les problèmes concernent tous les aspects de la vie des ouvriers.

Alors toute la famille participe à ces rassemblements. Cela discute partout, c'est l'esprit de l'Assemblée générale.

Ces cortèges regroupent plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants devant les centres administratifs des Houillères et dans les villes.

Par endroit, la masse attaque les cordons de police, puis réclame la libération et l'impunité pour les personnes arrêtées.

Ils exigent qu'on respecte leurs décisions, car elles relèvent d'un choix démocratique.
Surtout, ils s'attendent à qu'on applique ces décisions, qu'on les réalise.

Ce n'est pas comme une grève où des revendications sont opposées à des gouvernants ou des dirigeants patronaux, avec un rapport de force qui se joue. L'Assemblée générale n'oppose pas deux légitimités comme dans un conflit social : elle se présente comme *seule légitime*.

Une Assemblée générale ne s'inscrit pas dans le cadre traditionnel d'une grève, dans le contexte habituel des revendications. Elle se définit comme au-delà du conflit, elle s'affirme comme une force démocratique, qu'il faut par conséquent respecter, accepter, soutenir.

Pour cette raison, l'Assemblée générale s'oppose au principe de la délégation absolue du parlementarisme bourgeois, qui confie pour plusieurs années tous les pouvoirs à des députés sur lesquels il n'y a aucun droit de regard.

L'Assemblée générale, c'est l'expression du pouvoir populaire. C'est le peuple qui se mobilise, s'organise et prend des décisions qu'il entend faire appliquer. L'Assemblée générale est possible et nécessaire ! Le présent document en fournit les traits fondamentaux.

L’Assemblée générale des travailleurs dans une entreprise : l’union fait la force

Les entreprises s’appuient sur de l’argent, beaucoup d’argent *rassemblé* en capital, ou bien sur l’État. Dans les deux cas, **chaque travailleur est faible s’il reste isolé** : il est obligé d’obéir, de céder aux exigences.

Il peut être écarté s'il proteste trop (mis à l'écart, licencié, non-renouvelé, etc.). Il n’a de toute façon pas son mot à dire, car il y a des décideurs qui sont totalement indépendants des travailleurs.

Quand ce n’est plus possible, que la rébellion est nécessaire, il faut donc l’unité, l’unité la plus large, pour que les intérêts des travailleurs en général puissent être défendus. Car seule une force collective peut s’opposer à une force collective.

L’unité des travailleurs comme force collective, c’est l’Assemblée générale. Le principe est simple et réapparaît à chaque fois que les travailleurs ont besoin d’affirmer leur existence et leurs exigences.

L’Assemblée générale, ce sont tous les travailleurs de la même entreprise qui se rassemblent afin de discuter, d’échanger les points de vue, de prendre des décisions tous ensemble.

Les discussions sont ouvertes à tous les travailleurs de l’entreprise sans exception. Les échanges de point de vue sont respectés et les explications doivent être les plus claires possibles.

Presque tous les mineurs sont à la CGT, qui était alors en phase avec un Parti Communiste ayant encore des valeurs révolutionnaires. À l’automne 1948, le syndicat organise un référendum : « Etes-vous pour la grève ? » : 200 000 ouvriers des Charbonnages répondent par l’affirmative. C’est le début d’un mouvement qui a marqué l’Histoire.

Les deux premières semaines, la grève s’organise en piquets.

Le premier jour de la grève, tous les puits du pays sont bloqués. Les mineurs vivent dans des cités qui appartiennent aux Charbonnages, souvent directement à côté des puits où ils travaillent. Pour faire la grève, on arrête de travailler et on rejoint les camarades sur le lieu de travail.

La production du jour est à zéro, mais le gouvernement ne réagit pas. La grève s’installe. Les ouvriers restent sur place. Ils respectent le planning de travail, mais sans travailler. On parle de **piquets de grève avec occupation des lieux.** Les carreaux de fosse sont bloqués et occupés par les ouvriers. Dès les premiers jours, certains piquets se retranchent derrière de véritables barricades.

Les mineurs organisent des tours de garde pour assurer la sécurité 24/24.

Dans le même temps, ceux qui continuent de travailler reçoivent la visite de collègues grévistes qui donnent des explications.

Le fait de ne pas travailler donne du temps pour parler. La CGT organise des meetings locaux, animés par des chefs du syndicat. Ce ne sont pas des Assemblées générales, mais comme tout le monde ou presque est dans le syndicat ou le soutient, cela y ressemble beaucoup.

1948 en France : les mineurs réalisent une grève politique de masse

La grève des mineurs de 1948 en France vaut la peine d'être connue. C'est un épisode important de la lutte que mènent alors la classe ouvrière et la bourgeoisie pour décider quoi faire du pays. Il est d'ailleurs très intéressant de suivre les évènements jour par jour.

Comme cela, on peut voir comment l'Etat et les ouvriers agissent. *On voit que les ouvriers apprennent au fil du temps à s'organiser en groupes de plus en plus grands tout en restant coordonnés.* On voit aussi que la grève ne réussit pas à déboucher sur quelque chose de plus grand. Elle finit donc par s'étouffer.

Cela reste cependant l'exemple le plus approfondi d'une lutte populaire organisée en France, avec un mouvement qui atteint la dimension d'une **grève politique de masse**.

L'époque est dure.

Juste après la guerre mondiale de 39-45, la France est démolie. Le gouvernement décide de mettre en place des plans pour reconstruire. Il faut des industries lourdes et de l'énergie. On a besoin d'acier, de béton, d'électricité, etc. Les besoins en charbon sont donc très grands. L'entreprise *Charbonnages de France* appartient 100 % à l'État et exploite tous les puits.

Les ouvriers des mines sont en première ligne. On parle de « bataille du charbon », tellement il faut produire. En plus, la vie est chère et tout est rationné. Au début de l'année 1948, un adulte a droit à 350 grammes de pain par jour. Les fruits et légumes sont rares. Pourtant, il faut fournir un gros effort pour sortir le charbon.

Les décisions sont votées et les travailleurs en respectent les décisions, par acceptation de la démocratie.

C'est cette mobilisation collective qui permet à chaque travailleur d'échapper à l'isolement, qui permet la mise en place d'une force capable de s'opposer aux dirigeants de l'entreprise, à ses propriétaires.

Car la production est réalisée par les travailleurs et ils peuvent la mettre à l'arrêt s'ils le choisissent ; sans les travailleurs, rien ne peut fonctionner.

Et ce rapport à la production est le moyen pour les travailleurs d'exprimer vraiment leurs intérêts et de les défendre sérieusement.

C'est seulement dans l'Assemblée générale que chaque travailleur comprend sa place de producteur dans la société, qu'il voit quels sont les intérêts des producteurs et quelles exiges il faut mettre en avant.

L'Assemblée générale est le véritable miroir de la condition réelle d'existence des travailleurs.

L’Assemblée générale est localement souveraine

L’Assemblée générale se fonde sur un lieu de production, car c’est le cœur de la société. Mais elle peut également concerner quelques rues, voire un quartier ou une université, même si la signification n’est alors pas la même.

Car ***l’Assemblée générale c’est la démocratie*** et là où il y a le peuple, il peut et il doit y avoir la démocratie.

Le peuple doit décider de tout. Pour cela, il doit se rassembler et son assemblée est porteuse de légitimité.

L’Assemblée est souveraine : ses choix doivent être suivis. Naturellement, dans un contexte de lutte, il ne suffit pas de revendiquer, il faut lutter.

La lutte, toutefois, s’appuie sur l’initiative du peuple, sur une décision souveraine de sa part. C’est donc une lutte juste, d’une part, et qui peut aller à la victoire, d’autre part, si le peuple a *confiance* en lui-même.

L’Assemblée générale porte la confiance, par l’unité produite par la discussion démocratique et l’union pratique.

Lors des grèves de **mai 1936** et lors du **mouvement de mai 1968**, il y a eu à chaque fois des Assemblées générales dans les entreprises.

Le pays fut transformé par l’ampleur de l’engagement et la détermination des travailleurs.

De manière étrange, les travailleurs n’ont pas réellement mis en place d’Assemblées générales. D’un côté, il y avait un équivalent des Assemblées générales, car les occupations étaient extrêmement bien organisées, les responsabilités étaient parfaitement définies, la démarche était totalement collective.

D’un autre côté, il a été laissé au gouvernement et au syndicat (la CGT) la tâche de négocier des avantages sociaux, qu’ils ont obtenu.

On parle notamment de la semaine de 40 heures et 15 jours de congés payés (13 jours de vacances + 2 du week-end), la réelle liberté syndicale (notamment pour faire grève), des conventions collectives, des hausses de salaires, la création d’un ministère du Travail, la mise au pas de la Banque de France, l’interdiction des Ligues d’extrême-droite.

Le mouvement des travailleurs cessa avec la signature des accords, début juin 1936. En pratique, l’inflation mangea les hausses de salaires et les centristes trahirent le Front populaire par peur de la révolution, tout comme une partie des socialistes.

Le Front populaire avait réussi de grandes choses, mais les travailleurs avaient délégué les tâches de transformation à d’autres, en assumant de rester à l’écart.

Ils n’avaient pas voulu assumer de prendre les décisions au moyen des Assemblées générales, ni faire le choix d’imposer par la force l’application de ces décisions.

Le Front populaire en France en 1936

En mai 1936 se tiennent des élections parlementaires : le Front populaire l'emporte avec 57 %. C'était le fruit de tout un mouvement d'unité populaire à la base, en raison de la très grande peur face au fascisme.

La victoire des nazis en Allemagne en 1933 avait profondément choqué et le pire était à craindre en France. Lorsqu'il y a eu à Paris la tentative de coup de force de l'extrême-droite en février 1934, les ouvriers sont descendus dans la rue et au coeur des bagarres générales est né le Front populaire.

Par la suite, tout le monde s'y est mis : les partis, les syndicats, les associations, les intellectuels. Cela a produit une ambiance formidable et cela a fait un effet boule de neige.

Alors, dès la victoire électorale, les travailleurs se sont mis en grève, ce qu'on peut appeler des grèves *joyeuses.* C'est que *le sentiment de soulagement était général,* alors que la vie était si dure et le travail si pénible, avec un encadrement tellement hostile.

La victoire du Front populaire est apparue comme une revanche et une bouffée d'air frais.

Dans la plupart des cas il y eut l'envie de soutenir la dynamique en occupant les lieux de travail, avec des discussions et des fêtes. Tout le monde devait être partie prenante d'un grand moment de bonheur.

Le nombre de grévistes était de 2,5 millions. Le nombre de grèves était de 12 000, dont 9 000 avec occupations.

C'est là où *le peuple a été en action* et a réussi à développer ses revendications, jusqu'à les faire vaincre. La souveraineté a été conquise, à chaque fois localement et entièrement, puisque tous les travailleurs ont été concernés.

Dans chaque entreprise, les travailleurs se sont rassemblés, ont discuté, ont voté des mesures à prendre afin de revendiquer et d'avoir des représentants élus pour négocier sur des bases bien définies.

Et cela veut dire également occuper le lieu de travail, produire un petit journal, organiser les réunions, se procurer à boire et à manger, maintenir les locaux de manière ordonnée, disposer de représentants pour les rapports avec d'autres Assemblées générales ou bien le quartier.

L'Assemblée générale est la démocratie qui naît dans les faits, par l'implication dans les choix qui déterminent les conditions de travail dans l'entreprise mais plus généralement également en rapport avec la société.

L'Assemblée générale, ce sont les producteurs qui se rassemblent, qui unissent leurs forces pour affronter les décisions unilatérales prises par « en haut ».

Comment se tient une Assemblée générale

L'Assemblée générale nécessite une capacité d'organisation. La démocratie, pour exister, a besoin d'un cadre. Si ce dernier n'est pas présent, tout s'effiloche, tout devient chaotique.

Dès le début de l'Assemblée générale, **une personne est nommée pour présider la séance**. Son rôle est purement fonctionnel.

Elle note les noms de ceux qui lèvent la main pour indiquer qu'ils veulent parler, et elle leur donne la parole au fur et à mesure.

Elle vérifie le temps de parole, car dès le départ, il doit être prévu un certain temps pour chaque intervention, sans quoi certains risquent de monopoliser la parole ou de faire jouer la montre avant un éventuel vote.

Elle annonce les points de l'ordre du jour choisis au départ, en demandant si on peut passer au point suivant, et **en appelant éventuellement au vote** si c'est nécessaire.

Elle propose, à la fin de la réunion, de clore celle-ci.

Sa fonction est, en fait, **d'être l'intermédiaire entre toutes les personnes présentes et de permettre que la réunion soit cohérente dans son déroulement**.

Si les travailleurs veulent aller plus loin, s'ils visent non seulement les dirigeants patronaux, mais également voire surtout les gouvernants, alors ils doivent concevoir leur Assemblée générale comme un contre-pouvoir et agir en fonction de cela. Ils doivent chercher à renforcer l'influence et la popularité de l'Assemblée générale, à faire en sorte qu'elle soit soutenue au maximum dans ses exigences.

Ici, c'est l'unité avec l'extérieur qui prime. Une Assemblée générale comme pouvoir parallèle se sait temporaire, elle exprime l'unité la plus complète possible de travailleurs pour des revendications particulières.

Mais une Assemblée générale comme contre-pouvoir a des revendications plus larges, ses exigences sont plus profondes. On n'est plus dans une grève populaire, on est passé à *la grève politique de masse.*

Une Assemblée générale qui dépasse le cadre revendicatif direct atteint une nouvelle dimension : elle veut être légitime à la place de l'État. C'est un contre-pouvoir, dont les exigences sont « politiques », au sens le plus réel de ce mot.

Lorsque par contre c'est la révolution, alors l'Assemblée générale s'affirme comme nouveau pouvoir. Le peuple établit une armée rouge pour détruire l'ancien État et en recréer un autre, totalement différent, fondé sur les Assemblées générales s'unifiant dans tout le pays.

Une Assemblée générale : contre-pouvoir, pouvoir parallèle, nouveau pouvoir

Avec une Assemblée générale, les travailleurs se constituent comme contre-pouvoir, comme pouvoir parallèle, comme nouveau pouvoir. Ce sont trois choses différentes. Et les travailleurs doivent avoir conscience de ce qu'ils font pour vaincre.

S'ils décident de généraliser et de systématiser ce pouvoir, alors c'est bien un nouveau pouvoir, qui cherche à devenir le seul pouvoir en place, par la *révolution*.

Si, par contre, les travailleurs sont dans une simple contestation revendicative (en tant que pouvoir parallèle), ou bien cherchent à exprimer et imposer leurs revendications en général (en tant que contre-pouvoir), alors ce n'est pas une lutte révolutionnaire. Cependant, c'est de la lutte de classe.

S'ils veulent exprimer et imposer leurs revendications sur des points précis, alors ils doivent viser avant tout l'unité interne. Il faut montrer la fermeté et faire preuve de détermination, pour faire plier les dirigeants patronaux et, éventuellement, les gouvernants.

L'Assemblée générale est alors un pouvoir parallèle, qui s'assume comme temporaire. Il cherche à vaincre et, par conséquent, ne consiste pas simplement en une grève confiée aux syndicalistes et à leurs partisans.

Pour assurer justement un meilleur déroulement de l'Assemblée générale, on peut éventuellement faire en sorte que le président de séance dispose de deux coprésidents, par exemple pour faire respecter le droit à la parole s'il y a du bruit, aider à noter les noms de personnes voulant intervenir, prendre des notes si des points importants sont soulignés pour un vote ensuite, etc.

L'Assemblée générale nécessite une certaine sérénité. Il est donc nécessaire, au préalable, d'organiser les locaux pour voir s'il y a assez de chaises. Il faut se procurer de quoi boire et manger, idéalement en évitant l'alcool afin d'assurer le sérieux de la démarche. Il faut songer à la mise en place d'un micro, si la salle est grande.

Le thé, le café, les gâteaux, les sandwichs permettent une certaine convivialité et de préserver une atmosphère collective constructive. Il faut également penser à faire en sorte que chacun puisse être bien informé en amont, en imprimant des documents à connaître, en diffusant des tracts pour expliquer telle ou telle opposition, en donnant le lien de vidéos pouvant s'avérer utiles, etc.

L'Assemblée générale est une rencontre entre des gens réels, avec dignité. Il faut être en mesure de reconnaître les parcours différents, les nuances, le caractère inégal des personnalités et des propositions.

La manière dont se tient l'Assemblée générale a un impact extrêmement important sur son déroulement, sa capacité à apporter quelque chose.

L’Assemblée générale doit chercher et assumer les contradictions

Il existe une blague connue qui dit que « la dictature c’est ferme ta gueule, la démocratie c’est cause toujours ». Ce sont les deux écueils à éviter. Et le seul moyen de les éviter, c’est de chercher et assumer les contradictions.

La contradiction, c’est le mouvement, c’est le progrès, c’est le dépassement des problèmes. Sans voir les nuances, on rate les différents aspects des problèmes. Si on ne voit pas les différences qui existent à différents niveaux, on ne peut pas s’en sortir.

La démocratie est le moyen pour que tous s’expriment et soient en mesure, par leur unité, de faire se rencontrer leurs expériences, les points de vue, afin d’avoir le meilleur aperçu possible des problèmes.

Les contradictions ne sont donc pas à éviter, elles sont à trouver. Certaines, celles au sein du peuple, sont productives : elles soulignent des aspects auxquels certains n’avaient pas pensé.

D’autres, entre le peuple et ceux qui dominent, qui exploitent… doivent être assumées comme des antagonismes : l’un des deux camps doit perdre !

Car l’Assemblée générale apparaît toujours lors de moments où seule l’unité populaire permet de faire face aux événements.

Soit, au contraire, l’Assemblée générale perpétue son existence, ce qui veut dire qu’il y en a partout dans le pays et que toutes ces Assemblées générales visent à décider de tout à leur niveau. C’est ce qu’on appelle la révolution.

Le terme de « Soviet » est ainsi l’équivalent direct de celui d’Assemblées générales. En Russie, avec les gardes rouges, le mot d’ordre de Lénine de « tout le pouvoir aux soviets » signifie tout le pouvoir aux Conseils des travailleurs, les Conseils étant justement des Assemblées générales devenues ininterrompues.

L’URSS issue de la révolution russe de 1917 et la Chine populaire fondée en 1949 sont nées comme systématisation du pouvoir des Assemblées générales.

C’est là l’objectif des communistes. Mais les travailleurs ne sont pas forcément favorables à cela, ils peuvent même croire largement en le capitalisme, comme l’expérience le montre.

Néanmoins, seule l’Assemblée générale défend réellement la Cause des travailleurs. C’est pour cela que même s’ils ne sont pas communistes, ils tendent de manière naturelle à cette expression démocratique, qui seule leur permet de s’exprimer réellement, de revendiquer avec un réel impact, de s’affirmer comme une force historique et non plus un simple à-côté du capitalisme.

Une Assemblée générale n’est pas là pour la cogestion ou le contrôle ouvrier

L’Assemblée générale peut décider qu’elle doit prendre les commandes d’une entreprise. Si elle le fait, c’est alors ce qu’on appelle l’autogestion. Certains travailleurs ont fait ce choix, l’expérience la plus connue est celle de l’usine de montres LIP à Besançon dans les années 1970 (« C'est possible : on fabrique, on vend, on se paie »).

Cela aboutit cependant forcément à l’échec dans le cadre du capitalisme. Ce dernier peut d’ailleurs également essayer d’abuser des travailleurs, en leur proposant de cogérer l’entreprise. Cela vise en réalité à obtenir leur soumission, car leur influence et leur capacité de décision sont forcément très secondaires.

Il y a également l’espoir, pour certains, de réaliser un « contrôle ouvrier », de forcer l’accès aux comptes de l’entreprise, aux relevés des décisions, etc. C’est là prendre ses rêves pour la réalité.

En réalité, l’Assemblée générale n’a que deux possibilités : soit elle est éphémère et n’existe que pour affirmer certaines choses, pour en revendiquer d’autres.

C’est une sorte de grève ++, réalisée de manière véritablement démocratique (car sans dépendance syndicale) et avec des thèmes qui peuvent être très variés (ce qui dépasse justement le syndicalisme).

L’Assemblée générale apparaît en temps de crise, c’est la réponse démocratique du peuple, son moyen pour être uni.

L’Assemblée générale est le moyen du peuple pour prendre des forces, en confrontant les points de vue. Et en prenant des décisions suite à l’échange des points de vue.

Des décisions qui visent à défendre les intérêts du peuple.

Des décisions qui représentent le peuple dans ses exigences elles-mêmes : il en va de la dignité.

Une Assemblée générale apparaît toujours, justement, lorsque le peuple cherche à prendre les choses en main. Elle surgit dans une situation de crise.

Pourquoi l’Assemblée générale apparaît-elle ? Parce que sans l’Assemblée générale, les intérêts du peuple ne sont pas assez visibles, ils ne sont pas clairs, on n’en a pas assez conscience. Sans l’Assemblée générale, les intérêts du peuple ne peuvent pas être défendus avec suffisamment de poids, suffisamment d’envergure.

Seule l’Assemblée générale permet au peuple de comprendre sa nature et sa force.

L’atmosphère est décisive et les gens au tempérament artistique doivent apporter leur contribution

L’Assemblée générale ne peut pas se tenir dans une atmosphère désagréable. Cela ne veut pas dire qu’il ne doit pas y avoir de la tension, de la ferveur, de l’accablement ou de l’enthousiasme. Toutefois, il faut un cadre propice à la réflexion, à l’expression des opinions. Il faut une certaine convivialité populaire.

Cela veut dire qu’il faut éviter, déjà, l’ambiance *formelle, rigide, faussement cordiale, typique des bourgeois avec leur hypocrisie.* Cela veut dire aussi qu’il ne faut pas tomber dans l’atmosphère faussement accueillante mêlant l’alcool et l’alimentation de grande consommation du type merguez.

On peut même dire qu’il y a ici une dimension décisive. *Si le peuple commence à essayer d’imiter les bourgeois, il sera incapable de rester lui-même et de défendre ses propres intérêts. S’il cherche à se complaire dans l’attitude beauf, tout sera dans l’apparence et il n’y aura aucun contenu.*

(Les travailleurs ont souvent fait l’expérience que la première attitude est celle surtout des syndicalistes de la CFDT, la seconde des syndicalistes de la CGT, avec les syndicalistes de Force Ouvrière étant un peu des deux.)

Comment peuvent participer des gens ayant des enfants à charge ou des animaux chez eux dont il faut s’occuper ?

On ne saurait sous-estimer l’élan de solidarité qui doit exister avec une Assemblée générale.

L’Assemblée générale naît de la vie quotidienne des travailleurs, elle consiste en les travailleurs qui décident de peser sur le cours des choses, de transformer la vie quotidienne.

C’est une situation où la vie quotidienne est bouleversée qui donne naissance à une Assemblée générale, et l’Assemblée générale est le produit des travailleurs qui veulent que les changements aillent dans leurs intérêts.

Le quotidien est bouleversé avant l’Assemblée générale et avec l’Assemblée générale, et ce qui compte c’est l’avenir : que va-t-il se passer, qu’est-ce que l’Assemblée générale va être en mesure d’apporter, de changer, d’améliorer ?

L’Assemblée générale n’est pas une fin en soi, ce n’est pas la démocratie qui transforme la réalité. Ce sont les travailleurs qui modifient les choses, qui les transforment.

L’Assemblée générale est le vecteur de la réalisation de leurs exigences, par leurs revendications, par leurs décisions, par l’imposition d’un rapport de force.

Attention : le quotidien est bouleversé !

Lorsqu'une Assemblée générale émerge sur un lieu de travail, ou même dans un quartier, cela implique un contexte particulier : celui d'une forte lutte des classes. Il peut y avoir un arrêt plus ou moins total des activités qui permettent à la vie quotidienne de fonctionner.

Ce n'est pas du tout une obligation. Il peut y avoir une Assemblée générale sans qu'il y ait grève. D'ailleurs, c'est l'Assemblée générale qui décide du début (et de la fin) d'une grève, lorsque celle-ci n'est pas gérée par un syndicat ou une intersyndicale.

Néanmoins, s'il y a une ou plusieurs Assemblées générales, c'est que le peuple est en mouvement et le contexte implique une certaine tension, une certaine agitation, des arrêts de travail, des luttes, etc.

Le camion qui ramasse les bennes à ordures peut ne plus passer, le service de nettoyage d'un immeuble ou d'un lieu de travail peut s'être arrêté, tout comme les livraisons effectuées au quotidien, etc.

Il faut alors forcément penser à la logistique et le suivi de la vie courante. Comment tenir une Assemblée générale si certains ont du mal à se rendre sur place dans le cas de transports stoppés ?

Les gens au tempérament artistique ont donc un rôle très important à jouer. Qu'ils permettent d'avoir une petite musique comme fond sonore, qu'ils présentent des peintures en rapport avec l'Assemblée générale, qu'ils décorent la salle de réunion, ou bien qu'ils écrivent des chansons…

Du moment que leur inspiration s'inscrit dans le cadre collectif, cela doit être bienvenu et même souhaité.

Il n'y a pas d'Assemblée sans un certain élan, sans des initiatives qui permettent la rencontre des gens les uns avec les autres. La vraie démocratie s'associe toujours à un cadre qui lui permet d'exister. Et en échange, la démocratie permet à ce cadre d'être vivant, d'apporter de l'inspiration et un bon esprit.

Les artistes, ou les gens au tempérament artistique, doivent par conséquent proposer leurs interventions. Ils ont un grand rôle à jouer et il faut leur accorder une grande valeur. Bien sûr, ils voudront aller trop loin, mais inversement il serait totalement faux de les rejeter.

L'atmosphère doit être un sujet de réflexion et il faut toujours lui accorder une grande importance. Elle joue un rôle décisif sur le plan des mentalités.

Les grandes affiches en grands caractères : les dazibaos

On *ouvre* et on *ferme* une Assemblée générale. Cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien autour. Les gens discutent entre eux et l'un des moyens de transmettre ses idées est également le *dazibao.*

Le dazibao, c'est une grande affiche en grands caractères.

On prend une très grande feuille, ou le dos d'un poster, ou bien encore on colle des feuilles entre elles. Et dessus on écrit un point de vue qu'on argumente.

C'est en Chine que le principe a été établi. La langue chinoise permet la chose plus facilement, car elle s'appuie sur des idéogrammes : chaque caractère représente un mot. Rien n'empêche cependant de faire la même chose en français.

On peut aussi écrire sur des feuilles A4, avec une police assez grande, et coller ces feuilles sur les murs.

Cela s'associe avec l'idée qu'il y aurait des gens pour réaliser certaines choses, et d'autres pour faire d'autres choses : il y aurait les intelligents et les idiots, les intellectuels et les manuels, les forts et les faibles, les capables et les incapables, les doués et les arriérés, etc.

La démocratie remet en cause cette division artificielle et pousse tout le monde à s'améliorer. C'est pourquoi les femmes doivent se mettre en avant : la démocratie leur permet de le faire.

La division du travail entre hommes et femmes de l'humanité des origines n'a plus du tout le même sens aujourd'hui et s'il doit y avoir des différences, dans beaucoup de cas les séparations sont désormais artificielles.

Les femmes peuvent et doivent être en première ligne dans une Assemblée générale. Elles peuvent et doivent intervenir, affirmer des points de vue, occuper des postes à responsabilité, assumer de donner des lignes dirigeantes.

Il faut mettre de côté le culte macho des affirmations gratuites, juste faites pour occuper les esprits, prendre de la place… et accorder uniquement de la valeur à ce qui a du contenu.

Les femmes, en s'affirmant, font en même temps un acte d'éducation qui permet d'empêcher que l'Assemblée générale devienne le lieu de batailles d'égos et de prises à partie gratuites, uniquement fondées sur l'envie d'avoir quelque chose à dire et de faire du bruit.

La rotation des rôles est très importante

Il y a toujours des gens qui ont plus d'expérience dans certains domaines, ou qui ont développé des traits personnels qui font qu'ils agissent plus efficacement pour faire certaines choses.

Cette spécialisation est utile et irremplaçable. C'est l'avantage d'avoir une société, une collectivité, et non un regroupement d'individus tous pareils, tous similaires.

Il faut savoir profiter des qualités des uns et des autres.

Il ne faut pas pour autant oublier qu'il faut que tout le monde puisse s'épanouir. Organiser la rotation des rôles est donc une nécessité afin que les gens puissent multiplier leurs expériences.

En même temps, on évite à certains de toujours avoir à faire la même chose. On empêche aussi qu'il y ait des endroits où des bureaucrates apparaissent, se présentant comme incontournables, comme irremplaçables, et à qui il faudrait se soumettre.

Dans la pseudo démocratie du capitalisme, on apprend à ne pas prendre de responsabilités à moins de recevoir un bon salaire pour ça.

On est également éduqué à voter pour quelqu'un qui doit faire les choses comme il l'entend, sans avoir un droit de regard.

On peut également écrire ou imprimer des textes qui semblent importants, afin d'inspirer ou d'apporter des idées à l'Assemblée générale.

En revanche, il faut toujours être capable de soi-même justifier ce qu'on a mis en avant, d'en expliquer l'intérêt. Cela n'aurait sinon pas de sens. Le but est d'être productif dans le domaine des idées et des échanges, pas d'occuper un espace pour le plaisir d'occuper un espace.

Inversement, les dazibaos peuvent inspirer des gens qui, sans cela, n'oseraient pas s'exprimer. C'est également un moyen de souligner des points qui sont peut-être oubliés dans les discussions de l'Assemblée générale.

Cette dernière peut aussi utiliser les dazibaos pour faire passer des consignes, des indications d'horaires, des appels à l'initiative pour réaliser telle ou telle chose, etc.

Il est même possible de prolonger les dazibaos en imprimant un petit journal de bord de l'Assemblée générale, avec les décisions prises, des compte-rendus, des informations, des points de vue exprimés sous la forme de dazibaos, etc.

Néanmoins, les dazibaos visent surtout à frapper les esprits, à témoigner d'un engagement, à réaliser des appels. Ils occupent l'espace visuel, un peu comme une publicité, mais avec une nature justement totalement différente, car émanant du peuple.

Les points de vue sont divers, mais les choix collectifs : personne ne doit être pris au dépourvu

L'Assemblée générale est amenée à prendre des décisions et celles-ci sont prises par *l'ensemble des travailleurs.* Il ne doit pas y avoir de choix effectués par une minorité, avec une mentalité de pirate, afin de forcer les choses et de manipuler les gens.

Tout doit être transparent et dans la reconnaissance de l'ensemble des travailleurs ; c'est la démocratie du peuple, **la reconnaissance de la volonté populaire**.

Il faut savoir accepter les choix de la majorité : c'est le principe de la démocratie.

Et la majorité doit être la majorité réelle, celle de l'Assemblée générale en tant que telle, certainement pas d'une Assemblée générale « de lutte » ou regroupant des gens s'autoproclamant les meilleurs.

Les intérêts des travailleurs sont ceux de tous les travailleurs, *sans exception.* Si on ne parvient pas à avancer de manière productive, il faut alors mener la bataille pour y arriver.

Les contradictions au sein du peuple doivent se résoudre à travers la discussion, par la force de la conviction.

Le syndicat n'a pas son mot à dire sur les choix de l'Assemblée générale. Des personnes syndiquées peuvent, bien sûr, intervenir pour expliquer le point de vue d'un syndicat. Mais il n'y a pas de raison d'automatiquement l'accepter.

Dans le cadre d'une intersyndicale, le dernier mot revient toujours au syndicat ; lors d'une Assemblée générale, c'est elle qui dispose de ses choix, comme elle l'entend. Elle est souveraine.

L'intersyndicale est, en quelque sorte, une sorte de fausse Assemblée générale, une « Assemblée générale » de lutte. Elle ne fait pas de l'unité la plus large un préalable.

Elle ne valorise pas l'expérience des gens en termes démocratiques. Elle ne voit tout que par le prisme des revendications syndicales et de leur satisfaction.

C'est que le syndicat ne se donne pas pour objectif de faire vivre la démocratie, ni de chercher à rassembler le plus largement possible afin que la démocratie du peuple puisse apparaître.

Le syndicat a donc son utilité, mais il n'a pas la même nature qu'une Assemblée générale, il n'a pas la même envergure, il n'est pas porté par le peuple et ses besoins, mais par le sens des revendications.

Une Assemblée générale n’est surtout pas une intersyndicale

Une intersyndicale est une union de plusieurs syndicats. Cela peut se produire localement ou à plus grande échelle. C’est totalement différent d’une Assemblée générale.

Une intersyndicale ne regroupe que les syndiqués ou les sympathisants du syndicat ; surtout, le dernier mot revient toujours aux délégués syndicaux. Enfin, et c’est très important, ce sont les syndicats qui délimitent ce qui peut être pensé et ce qui peut être dit, ce qui peut être discuté et ce qui peut être voté.

Une intersyndicale regroupe donc des travailleurs afin d’affirmer des revendications définies par les syndicats, et rien d’autre.

Une Assemblée générale rassemble au contraire tous les travailleurs avec un agenda totalement libre.

Il n’y a pas de thème tabou ou interdit. Il n’y a pas de restriction intellectuelle ou culturelle. On n’est pas plus important parce qu’on est syndiqué (ou pas), il n’y a pas de rôle automatique attribué au délégué syndical.

L’Assemblée générale n’a un intérêt que si elle ne reproduit pas tous les défauts des fausses représentations démocratiques comme le parlement ou les municipalités. En effet, il y a alors des élus qui font ce qu’ils veulent, sans rendre de comptes à personne.

La véritable démocratie, c’est lorsque le peuple est en action, qu’il fait des efforts et se mobilise pour faire des choix.

Ses choix sont toujours bons : il faut avoir confiance en la démocratie, en le peuple, en la démocratie du peuple.

Les choses peuvent aller plus ou moins vite, être plus ou moins bien faites, mais ce qui compte c’est l’implication la plus large, la participation la plus grande possible.

L’Assemblée générale a une nature qui ne doit pas être prise à la légère : c’est un forum, une agora, un lieu de rencontre de tout le monde, pour tout le monde.

Même si l’Assemblée générale ne concerne qu’un endroit précis, avec certaines personnes en particulier, à un moment donné… le fait de faire vivre la démocratie a une dimension universelle. C’est un modèle qui peut être reproduit et, d’ailleurs, quand les Assemblées générales apparaissent, c’est toujours de manière nombreuse.

C’est le modèle de discussion et de prise de décision le plus naturel, il apparaît lorsque le peuple cherche à affirmer ses besoins réels, sans intermédiaires.

Mandats impératifs et révocabilité des délégués

Le principe de l'Assemblée générale implique deux choses :

- les mandats sont *impératifs* : une fois qu'une chose est décidée, personne ne peut commencer à remettre en cause ou à magouiller ;

- les délégués sont *révocables* : s'il est considéré qu'un délégué élu ne se comporte pas de manière adéquate, il est possible de le démettre à n'importe quel moment.

C'est l'aspect direct de la démocratie propre à l'Assemblée générale. Comme on est à petite échelle, personne ne peut réaliser un hold-up sur ce qui est discuté, sur ce qui est voté.

Lorsqu'un délégué ou un porte-parole est élu pour une tâche précise, il peut facilement rendre des comptes et, s'il est considéré qu'il a pris des libertés avec ce qu'il devait faire, on peut le démettre et le remplacer.

La définition la plus précise possible d'un mandat est une tâche absolument nécessaire.

Pour maintenir la souveraineté de la base, il faut que les choses soient claires et que personne ne puisse dire des choses qui sortent du cadre de ce qui a été décidé. Ce qui est dit, dans un contexte d'Assemblée générale, entraîne, en effet, des décisions forcées ou des rapports de force.

Il faut donc avoir une perspective en amont et en aval : avant les échanges (ou un vote), il faut bien cadrer les choses, bien définir les positions de l'Assemblée générale.

Après les échanges, il faut qu'il y ait un bon rapport d'établi, afin que l'Assemblée générale soit informée de la meilleure manière possible.

Comme on ne peut pas forcément penser à tout, il est important que l'Assemblée générale soit en mesure, parfois, de réagir, assez vite, de prendre des décisions rapidement.

Cela veut dire qu'il faut penser au moins un peu, indirectement, à ce qui peut se passer, aux décisions qui seront éventuellement à prendre.

L'Assemblée générale vit dans le temps présent, elle répond à des besoins précis, à un contexte particulier.

Mais il lui faut prendre en considération son environnement, d'éventuels événements extérieurs, des rapports nouveaux, etc.

C'est d'autant plus vrai s'il y a de nombreuses Assemblées générales au point que des délégués d'un département sont amenés à élire un délégué pour une Assemblée de dimension régionale…

C'est-à-dire si des articulations se mettent en place.

Les échanges avec les autres Assemblées générales et l'articulation locale, communale, départementale, régionale

Si l'Assemblée générale n'existe pas toute seule dans son coin, alors elle doit forcément tisser des liens avec les autres Assemblées générales qui existent.

Rien de tel qu'une petite présentation, qu'un petit bilan, qu'une petite liste des points forts et des points faibles, afin d'informer au mieux une autre Assemblée générale de ce qu'on a fait soi-même : c'est un excellent retour d'expérience.

Une Assemblée générale peut donc élire un ou plusieurs délégués pour aller rencontrer une autre Assemblée générale. De la même manière, les délégués peuvent être élus afin de se réunir au niveau d'un quartier, d'une commune, d'un département, d'une région, afin de procéder à des échanges ou pour des prises de décision.

Bien entendu, tout cela dépend toujours des choix de l'Assemblée générale locale. C'est elle qui nomme les élus, avec des mandats précis, qui annoncent ce qui peut être accepté et ce qui ne le peut pas.

Il faut donc que les mandats soient à la fois clairs et exhaustifs : ils doivent bien délimiter ce que le délégué ou le porte-parole doit dire ou faire.

Ne pas prendre cela en compte, c'est se retrouver dans une situation non démocratique où il y a des chefs qui font ce qu'ils veulent.

Il y a bien sûr toujours des gens plus énergiques, plus vifs, plus actifs. Mais ces représentants « naturels » doivent eux aussi toujours se retourner vers la base, de manière ininterrompue. Leur force vient d'ailleurs de là.

L'Assemblée générale est véritablement souveraine lorsque ses décisions sont prises de manière autonome et qu'elle est capable de faire en sorte qu'elles soient assumées et réalisées.

Les gens qui sont utilisés par l'Assemblée générale doivent toujours être redevables de celle-ci, sous la supervision de celle-ci.

L'Assemblée générale cherche à éviter toute forme de bureaucratisation. Elle rejette le principe des petits chefs. Elle n'accepte pas les hiérarchies imposées de l'extérieur.

Elle obéit aux principes de la démocratie : c'est le peuple qui décide et qui choisit les représentants chargés de la mise en place des décisions, en procédant toujours à des vérifications.

L’utilisation des réseaux sociaux, la diffusion des informations dans et hors l’Assemblée générale

Aujourd’hui, pratiquement tout le monde utilise au moins un réseau social. Cela permet d’échanger très rapidement, y compris à travers des groupes. Il serait absurde de ne pas en profiter dans le cadre d’une Assemblée générale.

Cela présente un risque pourtant : il peut y avoir des petits « royaumes » parallèles qui se forment et cela ne peut que provoquer l’effondrement de l’Assemblée générale. Il peut également y avoir des gens étrangers à l’Assemblée générale venant perturber celle-ci, tout en ayant de bonnes intentions parfois.

8.000 ouvriers de Cockerill sont en grève!

Depuis samedi, ils luttent pour l'augmentation de 20% des salaires et pour un ravitaillement suffisant!

Ces revendications sont celles de tous les ouvriers mineurs et métallurgistes du bassin de Liège.

La coupe déborde, la situation est intenable.

Les travailleurs en ont assez, il faut que cela change.

Déjà, le patronat hésite, chancelle. Il faudra qu'il plie si demain l'action unie de travailleurs de toutes les usines, de tous ses charbonnages rejoignent leurs camarades de Cockerill, qui leurs montrent la voie de la lutte, la voie de la vie meilleure!

Camarades, mineurs et métallurgistes!

Rejoignez les grévistes de Cockerill.

Déjà, dans quelques charbonnages et aux ateliers Jaspar à Liège, la grève a commencé au côté des ouvriers de Cockerill. Bravo! Et que tout le monde s'y mette.

Partout! Organisez votre action.

Nommez des délégations ouvrières pour diriger la lutte!

Imposez leur reconnaissance par les patrons!

Luttez comme nous pour l'augmentation des salaires!

Pour l'amélioration du ravitaillement!

UN SEUL FRONT DE LUTTE!

Venez avec nous. Grève partout.

Des ouvriers communistes de Cockerill.

Cela ne veut pas dire que l’Assemblée générale ne doit pas avoir de rapports avec l’extérieur, bien au contraire.

Toutefois, c’est l’Assemblée générale qui doit déterminer le message qu’elle veut faire passer à l’extérieur, tout comme elle doit décider elle-même la nature de ses rapports avec l’extérieur.

L’Assemblée générale, lorsqu’elle envoie une image d’elle-même vers l’extérieur, fait un acte d’une grande signification : elle se reconnaît elle-même, elle montre aux autres ce qu’elle est, ce qu’elle veut être. *La reconnaissance de son existence, par d’autres, lui confère une valeur supérieure.*

Naturellement, l’Assemblée générale n’est pas protégée de l’extérieur comme avec une muraille de Chine. Il y a forcément des échanges. Ceux-ci doivent être par contre à la fois ouverts et conscients.

La base doit toujours voir les choses de manière lisible, afin d’être en mesure de choisir en pleine conscience, librement.

Les initiatives sont toujours les bienvenues dans une Assemblée générale, néanmoins il faut que tout se passe de manière démocratique. Le pouvoir doit revenir à l’Assemblée générale, même s’il y a forcément et heureusement toujours des nuances, des différences, des contradictions.

En fait, on peut dire que l’Assemblée générale est comme un être vivant : il y a évolution, rapport avec l’extérieur, utilisation de ressources pour vivre. Et la démocratie est ce qui fait battre son cœur, composé des gens eux-mêmes.